

Image not found or type unknown



Résiliation cours minerve

Par **kamiille**, le **05/03/2014** à **17:30**

Bonjour, rnVoilà mon cas, j'aimerais résilier ma formation du cap petite enfance avec les cours minerve, je les ai donc appeler et ils mon repondu très odieusement que mon delais de retractation de 3 mois est depasser (je n'etait pas au courant), j'aimerais donc savoir comment faire, car je n'ai plus les moyens financiers de le payer. Merci de vos conseils.